



Procédure sur les Sondages

Table des matières

1. Introduction	3
2. Objectif.....	3
3. Anonymat ou pseudonymat	3
4. Collecte minimale d'informations	3
5. Obtention du consentement.....	3
6. Transparence.....	3
7. Sécurité des données.....	3
8. Destruction des données d'un sondage	4
11. Responsable de la procédure	4
12. Entrée en vigueur.....	4
Annexe A.....	4

1. Introduction

En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, le collège Sainte-Anne met en place une procédure et des mesures de précaution afin d'assurer la protection et l'utilisation adéquate de renseignements personnels lors de la conduite de sondages.

2. Objectif

Cette procédure vise à informer le personnel du Collège sur les règles et les bonnes pratiques à respecter lors de la réalisation de sondages.

3. Anonymat ou pseudonymat

Si possible, proposez des sondages anonymes ou permettez aux participants d'utiliser un pseudonyme. Cela renforce la confidentialité.

4. Collecte minimale d'informations

Limitez la collecte de renseignements personnels au strict nécessaire pour atteindre l'objectif du sondage. Évitez de demander des données non nécessaires à votre sondage.

5. Obtention du consentement

Avant de réaliser un sondage, assurez-vous d'obtenir le consentement des personnes concernées. Expliquez clairement l'objectif du sondage, comment les données seront utilisées et assurez-vous qu'elles comprennent leurs droits.

Notez que les mineurs de 14 ans et plus sont aptes à donner leur consentement, contrairement aux moins de 14 ans dont le consentement doit être obtenu du titulaire de l'autorité parentale.

6. Transparence

Informez les participants sur la façon dont leurs données seront utilisées, combien de temps elles seront conservées et qui y aura accès.

7. Sécurité des données

N'utilisez pas des plateformes de sondage non autorisées par le Collège. Les plateformes actuellement approuvées sont Microsoft Forms et Google Forms, toutes les deux accessibles avec votre compte du Collège @sainteanne.ca. N'utilisez jamais pas un compte Gmail personnel. Ne sauvegardez pas les données du sondage sur un support amovible comme une clé USB ou tout autre support externe.

Si vous désirez utiliser une autre plateforme, il faut la soumettre pour évaluation au département informatique

8. Destruction des données d'un sondage

Détruisez les données d'un sondage contenant des renseignements personnels, une fois l'objectif du sondage est atteint.

11. Responsable de la procédure

Le responsable de la protection des renseignements personnels est responsable de l'application de cette procédure

12. Entrée en vigueur

Ce document entre en vigueur à la date de son adoption par le comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels (CAIPRP).

Annexe A

Exemple de texte de consentements que vous devez ajouter à la fin de votre formulaire de sondage avant que le participant le soumette.

<https://forms.office.com/r/s8M4AHvyKM>

<https://forms.gle/mwQDHsAxLPF3um2B9>